

Utilisation du 49-3 pour passer en force sur la réforme des retraites :

On ira jusqu'au retrait !

Le jeudi 16 mars, le gouvernement a actionné l'utilisation de l'article 49.3 pour faire passer sans vote la réforme des retraites. Il s'agit d'un aveu de faiblesse : impopulaire dans l'opinion, rejetée par les travailleuses et travailleurs, combattue dans la rue, elle est minoritaire à l'Assemblée. Le gouvernement méprise la démocratie sous toutes ses formes : il le démontre encore une fois. SUD éducation dénonce ce coup de force autoritaire, antisocial et antidémocratique.



Retrouvez ici
notre argumentaire
sur la réforme



Des secteurs sont déjà en grève reconductible : les transports, l'énergie, la collecte des déchets. Les grévistes organisent chaque jour des actions de blocage de l'économie !

Que puis-je faire pour participer à la mobilisation ?

1 Contactez le syndicat SUD éducation ou l'Union locale Solidaires dans votre département ou ville pour connaître les rendez-vous des actions, assemblées générales, manifestations pour converger avec les autres secteurs mobilisés !



2

Se mettre en grève et participer aux actions en cours dès maintenant, y compris sur les épreuves de spécialités, les 20, 21 et 22 mars. Nous aussi nous avons le pouvoir de bloquer l'économie. Quand les personnels de l'Éducation nationale et des universités sont en grève, ça se voit. Les parents doivent garder les enfants qui ne sont pas accueillis dans les écoles et la jeunesse peut se mobiliser !

3

Être solidaires de la mobilisation de la jeunesse en étant présent·e à leurs côtés devant les lycées et les universités bloqués.

4

Convaincre les collègues de se mettre en grève et d'aller ensemble à la manifestation **le 23 mars** à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle pour faire plier le gouvernement !



Contre le recul de l'âge de départ en retraite à 64 ans !

Tou·tes ensemble uni·es, on va gagner !